

## **1. RESUME NON TECHNIQUE**

La présente étude de dangers fait partie du dossier de demande d'autorisation préfectorale d'exploitation pour l'élevage de canards PAG et poulets labels.

Son objet est d'identifier et d'analyser les dangers présentés par les installations, d'évaluer les conséquences possibles, de présenter les dispositions prises ou à mettre en œuvre pour réduire les risques.

Le site est implanté dans une zone dédiée aux activités agricoles.

La population de la commune de Saint-Agnet est de 190 habitants et celle de Ségos s'élève à 248.

Le site d'exploitation est situé à 1.7 km au nord-ouest du bourg de Saint-Agnet et 3.3 km de Ségos.

Les habitations les plus proches sont listées ci-dessous :

N°	NOM	Distance maisons tiers par rapport aux installations d'élevage (mètres)
1	M. GOZZER Sébastien Maison d'habitation	197 m bâtiment V1 135 m parcours PV6.3
2	M. DELHOSTE Serge Maison d'habitation	200 m bâtiment V2 135 m parcours PV6.3
3	M.SARRADE Laurent Maison d'habitation	187 m bâtiment V3 182 m bâtiment TU 50 m parcours PV4.1
4	M.DECURE Stéphane Maison d'habitation	227 m bâtiment V3 95 m parcours PV4.1
5	M.SARRADE Claude Maison d'habitation	260 m bâtiment V3 132 m parcours PV4.1
6	M.DASSAT Michel Maison d'habitation	352 m bâtiment V3 185 m parcours PV1.4
7	M.BRETHOUS André Maison d'habitation	210 m bâtiment TU 50 m parcours PV1.2

## Localisation tiers (cf. plan de situation)

L'examen de l'activité et le retour d'expérience d'installations ressemblantes permettent d'identifier les dangers propres aux installations.

Les bâtiments d'élevage et le stockage de gaz représentent le potentiel de danger le plus important.

Il s'agit :

- Des bâtiments d'élevage d'une superficie de 6090 m<sup>2</sup>
- 7 citernes de gaz d'une contenance totale de 6.5 tonnes.

Une analyse de risques a permis vis à vis des différents événements redoutés, d'identifier les événements initiateurs, ainsi que les barrières de sécurité déjà en place ou à renforcer.

Il peut s'agir comme mesures techniques du choix d'équipements gaz et électricité dotés de dispositifs importants de sécurité.

Les mesures d'ordre organisationnel telles que :

- Les contrôles
- La maintenance

En cas de sinistre sur le site, les services de secours des Landes pourront utiliser la réserve incendie RE.

Les informations relatives à la présentation de la demande, de l'exploitant et de l'environnement de l'établissement ont été exposées dans les précédentes parties du dossier de demande d'autorisation préfectorale ; notamment :

- La présentation de l'exploitant et du projet dans la demande d'autorisation - Partie 1
- L'état initial de l'étude d'impact - Partie 2

Certaines informations ont été brièvement reprises ici pour les besoins de l'étude de dangers. Pour plus de détails, il est possible de revenir aux précédentes parties.

## SYNTHESE ETUDE DANGERS

Origine risque	Potentiel de danger	Evénements redoutés	Mesures mise en place
Interne	Installation électrique : ventilation, éclairage, chaîne alimentation (Court-circuit)	incendie	(1) : -présence d'extincteurs -contrôle et maintenance installations électriques
	Réservoir gaz, installation chauffage radiants	Explosion incendie	-contrôle et maintenance installations gaz + (1)
	Inflammation de substances (insecticide, désinfectants, fioul suite à court circuit, défaillance humaine)	Incendie	(1)
	Inflammation Paille, fumier, papiers suite à activité de maintenance générant un point chaud, défaillance humaine	incendie	-gestion stockage déchets + (1)
	Collision engin	incendie	Contrôle et maintenance engins + (1)
	Mauvaises pratiques d'épandage Fuite au niveau des produits nettoyage et désinfection	Pollution cours d'eau	Existence d'un plan d'épandage pour la gestion des effluents, stockage aux champs (35m cours d'eau) Les produits de nettoyage et de désinfection disposent d'un bac de rétention
Sanitaire	Transmission virus, bactéries, maladie	Contamination animale voire humaine	L'élevage dispose d'un plan sanitaire et de prophylaxie L'élevage est suivi par les techniciens et le vétérinaire conseil
Externe	Activité de maintenance générant un point chaud	incendie	(1)
	Collision engin sur voirie et accès	incendie	
	rupture réseau collectif	incendie	
	malveillance	Incendie, pollution eaux	
	Chute avion- collision train	incendie	
Naturel	Importante précipitation	inondation	(1)
	Impact de foudre	incendie	
	Mouvement de terrain : séisme, glissement	Effondrement bâtiment	
	Feux de forêt	incendie	

## **2. CONTEXTE ET CONDITIONS DE REALISATION**

### **2.1. Identification de la société et de l'établissement**

Le contexte de la demande a été présenté dans la première partie du dossier de demande d'autorisation préfectorale « Présentation de l'entreprise et du projet ».

Le présent dossier correspond à une demande d'autorisation préfectorale au regard de la procédure installations classées de la part de Monsieur BEZECOURT agissant en qualité d'exploitant.

- La présente partie constitue l'étude de dangers qui vise à identifier et à analyser les dangers présentés par l'installation, évaluer les conséquences possibles sur l'environnement et présenter les dispositions prises et/ou à mettre en œuvre pour réduire les risques et en limiter les effets.

### **2.2. Conditions de réalisation et de suivi de l'étude**

#### **2.2.1 Identité et fonction du responsable de l'étude**

Le présent dossier a été réalisé sous la responsabilité de M. BEZECOURT, gérant de son exploitation.

Le dossier de demande d'autorisation préfectorale, est réalisé avec le support du CERFRANCE Landes, avec la participation de Bernard CROS et Jérémie AUGER.

#### **2.2.2 Contexte juridique de l'étude et nature des obligations**

Compte tenu du volume et de la nature de ses activités, du code de l'environnement et du décret d'application du 10 mai 1953 (nomenclature des installations classées), l'installation est donc soumise à autorisation (rubrique 2111) dans le cadre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

L'exploitant est ainsi tenu de réaliser un dossier de demande d'autorisation avec une étude de dangers.